

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon

## Obiz lance son introduction en Bourse : la 1<sup>ère</sup> GoodTech<sup>®</sup> sur le marché Euronext Growth<sup>®</sup> à Paris

- **Augmentation de capital d'un montant de 8 M€<sup>1</sup>**  
et cession d'un montant de 1 M€<sup>1</sup> (portée à 3,9 M€<sup>1</sup> en cas d'exercice en totalité de la clause d'extension et de l'option de surallocation)
- **Engagements de souscription reçus : 2,5 M€<sup>1</sup>**  
(hors exercice de la clause d'extension et de l'option de surallocation)
- **Fourchette indicative de prix : entre 6,42 € et 8,68 € par action**
- **Période de souscription : du 6 mai au 20 mai 2021 inclus** pour l'Offre à Prix Ouvert et jusqu'au 21 mai 2021 (12h) pour le Placement global
- **Éligible à la réduction exceptionnelle d'impôt sur le revenu de 25%<sup>2</sup>, aux PEA et PEA-PME et qualification Bpifrance Entreprise innovante**

Lyon, le 5 mai 2021 – Obiz, plateforme digitale de marketing relationnel responsable, annonce le lancement de son introduction en Bourse en vue de l'inscription aux négociations de ses actions sur le marché Euronext Growth<sup>®</sup> à Paris (code ISIN : FR0014003711 - mnémonique : ALBIZ).

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a approuvé, le 5 mai 2021, le Prospectus sous le numéro 21-130, composé du Document d'enregistrement, approuvé le 16 avril 2021 sous le numéro I. 21-008, d'une Note d'opération et d'un résumé du Prospectus (inclus dans la Note d'opération).

**Brice Chambard, Fondateur et Président-Directeur général d'Obiz, déclare :**

*« Aujourd'hui, nous sommes heureux de franchir cette nouvelle étape dans l'histoire d'Obiz, la première GoodTech<sup>®</sup> à s'introduire sur le marché d'Euronext Growth<sup>®</sup> à Paris.*

*Obiz a pour mission d'accompagner les entreprises dans leurs enjeux de fidélisation, grâce à ses solutions technologiques, tout en impactant positivement le pouvoir d'achat, le bien-être et l'économie locale. Nous sommes fiers d'être une entreprise Tech qui fait du Bien !*

*En 10 années d'existence, nous avons mis au point une plateforme digitale propriétaire et innovante, rassemblant plusieurs dizaines de programmes relationnels et affinitaires, gérés pour le compte de grands groupes ou de fédérations professionnelles et sportives, et donnant accès, pour plus de 7 millions de bénéficiaires, aux meilleures offres promotionnelles de notre réseau de 35 000 partenaires commerciaux.*

*Ainsi, nous associons notre expertise technologique et la dimension éthique présente dans notre ADN pour mettre au point un modèle d'affaires en forte croissance, rentable et vertueux.*

*À travers ce projet d'introduction en Bourse, notre ambition est d'amplifier ce succès et de faire d'Obiz la plateforme affinitaire éthique de référence du marché du marketing relationnel, en France et en Europe. »*

<sup>1</sup> sur la base du point médian de la fourchette indicative de prix de l'offre, soit 7,55 € par action

<sup>2</sup> voir note 4.11 de la Note d'opération

## **Obiz, la Tech qui fait du bien !**

---

Créée en 2010, Obiz développe des solutions de marketing relationnel innovantes et responsables. En s'appuyant sur sa plateforme digitale propriétaire, Obiz permet à ses clients (entreprises, associations et fédérations) de proposer à leurs bénéficiaires (clients, adhérents, collaborateurs, etc.) un large panel d'offres promotionnelles permettant d'améliorer leur bien-être et d'augmenter leur pouvoir d'achat.

Pour cela, Obiz conçoit, déploie et pilote pour le compte de ses clients des programmes relationnels et affinitaires et des plateformes e-commerce, à travers lesquelles les bénéficiaires des programmes, mais aussi les adhérents de Comités d'entreprise ou d'associations, accèdent aux offres et réductions proposées par les 35 000 partenaires commerciaux d'Obiz, dont plus de 600 grandes enseignes et des milliers de commerces et points de vente locaux.

Obiz opère actuellement 34 programmes relationnels et affinitaires (Ulys Team pour Vinci, MyAXA Fidelity pour Axa, Pulp pour L'Orange bleue, Club TOTAL pour Total, etc.), en France et en Belgique, qui permettent à 7 millions de bénéficiaires d'accéder à des offres négociées aux meilleurs prix permettant notamment de pratiquer des activités sportives, de loisirs et en lien avec le bien-être.

Avec son modèle intégré, Obiz offre une solution innovante de marketing relationnel aux entreprises, fédérations et associations, ainsi qu'une plateforme e-commerce d'achats groupés aux bénéficiaires (en direct ou via les Comités d'entreprise), et une opportunité de développement commercial, véritable alternative à la publicité digitale, pour les partenaires.

## **Une plateforme digitale innovante, éthique et évolutive**

---

Les programmes relationnels et affinitaires sont développés à partir d'une plateforme digitale unique, propriétaire et évolutive, fruit de 10 années de développement et d'expérience, grâce à une équipe aujourd'hui constituée de 35 experts en digital et marketing relationnel, dont un tiers est dédié à la plateforme.

L'exploitation éthique des données est au cœur du modèle d'Obiz. Elle constitue un enjeu primordial pour améliorer le ciblage au service d'une expérience plus personnalisée des bénéficiaires, d'une performance optimale des programmes pour les clients et d'une optimisation des taux de transformation pour les partenaires commerciaux. En outre, les données collectées demeurent la propriété exclusive des clients d'Obiz et ne sont jamais monétisées.

La plateforme d'Obiz est déjà dimensionnée pour accompagner le développement de la société avec une capacité d'accueil pouvant aller jusqu'à plusieurs dizaines de millions de bénéficiaires, sans investissements majeurs supplémentaires.

## **Un engagement extra-financier affirmé et ancré dans l'ADN d'Obiz**

---

Obiz s'est attaché à développer un modèle d'affaires qui lui permet de créer de la valeur tout en promouvant une dimension éthique ancrée dans son ADN, que ce soit au niveau de ses collaborateurs ou vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes.

Selon une étude réalisée par Ipsos pour la société en juin 2020, les bénéficiaires des programmes relationnels et affinitaires Obiz peuvent réaliser en moyenne 2 125 € d'économies par an et par foyer (base INSEE). Obiz répond ainsi aux principales attentes des Français, qui placent les prix et les promotions au 1<sup>er</sup> rang de leurs critères (Étude Kantar – juin 2020), à plus forte raison dans le contexte actuel de crise sanitaire.

La volonté d'Obiz de s'inscrire dans une démarche RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) s'est également matérialisée par l'obtention, en mars 2021, d'une notation extra-financière de 68/100, correspondant à un niveau de performance « Avancée+ », attribuée par Ethifinance, agence d'analyse extra-financière<sup>1</sup>.

## **Obiz, une trajectoire de forte croissance et un modèle déjà rentable**

Au cours des derniers exercices, Obiz a enregistré une accélération de sa croissance avec un chiffre d'affaires passé de 1,1 M€ en 2015 à 15,4 M€ en 2020, représentant un taux de croissance annuel moyen de +70% sur les cinq derniers exercices. Cette trajectoire a valu à la société d'être régulièrement primée parmi les champions de la croissance en France (Les Echos-Statista en 2018, 2019, 2020 et 2021) et en Europe (Financial Times - Europe's Fastest Growing Companies en 2020 et 2021).

En 2020, la croissance de +62% du chiffre d'affaires s'est accompagnée d'une progression de +65% de l'EBITDA<sup>2</sup> (0,8 M€, soit 5,2% de marge) et de +96% du résultat net (0,2 M€).

## **Objectifs 2025 : triplement du chiffre d'affaires à 50 M€<sup>3</sup> et marge d'EBITDA<sup>2</sup> portée à 15%**

L'ambition d'Obiz est de s'affirmer comme la plateforme affinitaire éthique de référence du marché du marketing relationnel.

En 2021, la société s'est fixée pour objectif d'atteindre un chiffre d'affaires de 21 M€, en progression de plus de 35%, dont 3 M€ issus des programmes relationnels et affinitaires, et 18 M€ au titre des boutiques e-commerce. La société vise un EBITDA<sup>2</sup> de 1 M€ en 2021.

À l'horizon 2025, Obiz se fixe pour objectif, hors éventuelles opérations de croissance externe, d'atteindre un chiffre d'affaires de 50 M€, dont environ 25% au titre des programmes relationnels et affinitaires, et 75% au titre des boutiques e-commerce.

Avec l'effet de levier de la croissance, à partir d'une plateforme déjà dimensionnée pour absorber un important surcroît d'activité, la société vise un EBITDA<sup>2</sup> de 8 M€, représentant une marge d'EBITDA<sup>2</sup> supérieure à 15%.

## **L'introduction en Bourse sur Euronext Growth<sup>®</sup> pour accélérer le développement**

Depuis sa création, le développement d'Obiz a été mené par recours aux financements bancaires (prêts, fonds d'aide à l'innovation, avances remboursables, etc.), sans ouverture du capital de la société.

L'objectif de l'augmentation de capital envisagée dans le cadre de l'introduction en Bourse est de doter la société de moyens financiers supplémentaires, lui permettant d'accélérer son développement et d'atteindre les objectifs financiers à horizon 2025.

Cette ambition repose sur 4 axes de développement, articulés autour de la plateforme Obiz :

- **l'accroissement du nombre de programmes affinitaires**, à raison de 5 à 7 nouveaux par an, tout en conservant l'exclusivité sectorielle propre au modèle de la société ;

<sup>1</sup> Cliquez pour lire l'extract synthétique du rapport de maturité ESG de la société Obiz - Ethifinance - Mars 2021

<sup>2</sup> L'EBITDA est défini par le résultat d'exploitation, excluant les dotations aux amortissements des immobilisations et incluant le crédit d'impôt innovation (CII)

<sup>3</sup> Par rapport au chiffre d'affaires consolidé réalisé en 2020 (15,4 M€)

- **la poursuite du développement à l'international**, en renforçant la position en Belgique et en ouvrant de nouveaux pays (Espagne, Portugal, Italie) par croissance organique ou par l'acquisition de sociétés ;
- **le développement de la monétisation des boutiques e-commerce**, en basculant d'un modèle Freemium à un modèle Premium par abonnement ;
- **l'ouverture de la plateforme à de nouveaux profils de clients**, à travers le lancement de programmes relationnels spécifiques :
  - **Le programme « B2C Only »**, directement ouvert aux consommateurs, à partir d'un modèle d'abonnement mensuel leur permettant de bénéficier des milliers d'offres et avantages proposés par les partenaires ;
  - **Le programme Merciz**, afin de permettre à des partenaires locaux (commerçants, restaurateurs, collectivités, etc.) de faire bénéficier leurs clients de mini-programmes relationnels personnalisés.

Environ 55% des fonds levés dans le cadre de l'augmentation de capital, soit environ 4,0 M€ en milieu de fourchette, seront dédiés au développement organique de la société. Obiz prévoit de procéder à des recrutements, afin de renforcer en priorité ses équipes commerciales et marketing pour soutenir le développement de ses activités en France et à l'international, et à des investissements marketing pour assurer la promotion de ses nouvelles offres à destination de nouveaux profils de bénéficiaires.

En outre, Obiz entend poursuivre une stratégie de développement par croissance externe, prioritairement dans le cadre de son développement à l'international. L'acquisition d'une société offrant des réductions et disposant d'un réseau de partenaires pourrait ainsi permettre d'accélérer l'implantation d'Obiz à l'étranger, tout en bénéficiant d'une base de clientèle installée. Ainsi, environ 45% des fonds levés dans le cadre de l'augmentation de capital, soit environ 3,2 M€, seront ainsi consacrés à la réalisation d'opérations de croissance externe.

Enfin, les fonds levés par Obiz pourraient être utilisés pour financer le remboursement par anticipation de certains de ses emprunts moyen-terme dans la limite d'un montant d'environ 0,85 M€. Il est toutefois précisé qu'Obiz n'envisage pas de remboursement en tout ou partie des PGE souscrits en 2020 et 2021.

### **Éligibilité de l'offre à la réduction exceptionnelle d'impôt sur le revenu de 25%, aux PEA & PEA-PME et qualification Bpifrance Entreprise innovante**

Les versements au titre de la souscription directe au capital d'Obiz peuvent ouvrir droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 25%, en application de l'article 199 terdecies-0 A du Code Général des Impôts et dans le cadre de la loi de finances 2019. Les investisseurs susceptibles de bénéficier de cette réduction d'impôt sur le revenu sont invités à consulter leur conseiller fiscal habituel afin d'apprécier leur situation personnelle au regard de la réglementation spécifique applicable.

Obiz annonce respecter les critères d'éligibilité au PEA-PME précisés par les dispositions des articles L. 221-32-2 et D.221-113-5 et suivants du Code monétaire et financier. En conséquence, les actions Obiz peuvent pleinement être intégrées au sein des plans d'épargne en actions (PEA) et des comptes PEA-PME, qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le PEA classique.

Obiz est par ailleurs labellisée Entreprise innovante par Bpifrance.

## Mise à disposition du Prospectus

Des exemplaires du Prospectus approuvé par l'Autorité des marchés financiers sont disponibles sur les sites Internet de la Société ([www.obiz-bourse.com](http://www.obiz-bourse.com)) et de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)), ainsi que sans frais et sur simple demande au siège social de la Société, 41 quai Fulchiron, 69005 Lyon. L'approbation du Prospectus ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les valeurs mobilières offertes.

Les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les facteurs de risques décrits au chapitre 3 « Facteurs de risques » du Document d'enregistrement, notamment aux risques liés à l'activité et aux risques liés à l'environnement concurrentiel, ainsi qu'au chapitre 3 « Facteurs de risques de marché pouvant influencer sensiblement sur les valeurs mobilières offertes » de la Note d'Opération.

## Intermédiaires financiers et conseils



Coordinateur global, Chef de File et Teneur de Livre et Listing Sponsor



Conseil juridique



Expertise comptable



Commissaire aux comptes



Commissaire aux comptes



Communication financière

Retrouvez toute l'information sur le projet d'introduction en Bourse d'Obiz sur

[www.obiz-bourse.com](http://www.obiz-bourse.com)

## À propos d'Obiz

Créée en 2010, Obiz est une entreprise spécialisée dans le développement des solutions de marketing relationnel innovantes et responsables qui permettent aux entreprises de fidéliser leurs clients ou collaborateurs à travers l'amélioration de leur bien-être et l'augmentation de leur pouvoir d'achat.

Grâce à sa plateforme digitale propriétaire et son équipe de 35 experts, Obiz conçoit, déploie et pilote des programmes relationnels et affinitaires et des plateformes e-commerce pour le compte de ses clients (grandes entreprises, associations, fédérations). Aujourd'hui, la société opère 34 programmes relationnels et affinitaires à destination de 7 millions de bénéficiaires ayant accès aux meilleures offres promotionnelles négociées par Obiz auprès de son large réseau de 35 000 partenaires commerciaux, nationaux et locaux.

Sur l'exercice 2020, Obiz a réalisé un chiffre d'affaires de 15,4 M€, en progression de +62% sur un an, pour une marge d'EBITDA de 5,2%.

Obiz est qualifiée Entreprise Innovante par Bpifrance et a obtenu une notation extra-financière « Avancée + » de la part d'EthiFinance.

Plus d'informations sur : [www.obiz-concept.fr](http://www.obiz-concept.fr)



## Contacts

### Relations Investisseurs

Mathieu Omnes  
+ 33 (0)1 53 67 36 92  
[obiz@actus.fr](mailto:obiz@actus.fr)

### Relations Presse

Nicolas Bouchez  
+33(0)1 53 67 36 74  
[nbouchez@actus.fr](mailto:nbouchez@actus.fr)

## Principales modalités de l'opération

### CAPITAL SOCIAL AVANT L'OPÉRATION

Société anonyme à Conseil d'administration de droit français dont le capital social s'élève à 155 568 € divisé en 3 111 360 actions de 0,05 € chacune de valeur nominale

### CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTION

Marché : Euronext Growth<sup>®</sup> Paris - Compartiment « Offre au public »

Libellé : OBIZ – ISIN : FR0014003711 – Mnémonique : ALBIZ

### FOURCHETTE INDICATIVE DE PRIX

Entre 6,42 € et 8,68 € par action

### MODALITÉS DE L'OFFRE

- Emission de 1 059 603 actions nouvelles
- Cession de 132 450 actions existantes par Madame Aude Riondel et Monsieur Brice Chambard. En cas d'exercice en totalité de la clause d'extension et de l'option de surallocation, le nombre total d'actions existantes cédées pourrait être porté à 516 886

### MONTANT BRUT DE L'OPÉRATION<sup>1</sup>

- 8,0 M€ environ de produit brut issu de l'émission des actions nouvelles
- 1,0 M€ environ de produit brut issu de la cession d'actions existantes par Madame Aude Riondel et Monsieur Brice Chambard, susceptible d'être porté à 3,9 M€ environ en cas d'exercice en totalité de la clause d'extension et de l'option de surallocation.

La société ne recevra aucun produit de la cession des actions cédées par Madame Aude Riondel et Monsieur Brice Chambard.

### STRUCTURE DE L'OFFRE

La diffusion des actions offertes sera réalisée dans le cadre d'une offre globale, comprenant :

- Une offre au public en France réalisée sous la forme d'une Offre à Prix Ouvert, principalement destinée aux personnes physiques, étant précisé que les ordres seront décomposés en fonction du nombre de titres demandés :
  - Fraction d'ordre A1 : de 1 action jusqu'à 250 actions incluses
  - Fraction d'ordre A2 : au-delà de 250 actions

Les fractions d'ordre A1 bénéficieront d'un traitement préférentiel par rapport aux fractions d'ordre A2 dans le cas où tous les ordres ne pourraient pas être entièrement satisfaits.

- Un Placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels comportant :
  - un placement en France ; et
  - un placement privé international dans certains pays, en dehors, notamment, des États-Unis d'Amérique, du Japon, du Canada et de l'Australie.

Si la demande exprimée dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert le permet, le nombre d'actions allouées en réponse aux ordres émis dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert sera au moins égal à 10% du nombre d'actions offertes dans le cadre de l'Offre (avant exercice éventuel de la clause d'extension).

<sup>1</sup> sur la base du point médian de la fourchette indicative de prix de l'offre, soit 7,55 € par action

## ENGAGEMENTS DE SOUSCRIPTION

La société a reçu des engagements de souscriptions à l'Offre pour un montant total de 2,5 M€, dont 1,6 M€ de DNCA, 0,5 M€ de Gaussin et 0,4 M€ d'IM Hôtel. L'engagement de souscription de DNCA pourrait toutefois être réduit de telle sorte que sa participation au capital de la société représente un maximum de 4,9% à l'issue de l'Offre.

## ENGAGEMENTS D'ABSTENTION ET DE CONSERVATION

Engagement d'abstention de la société : 180 jours suivant la date de règlement-livraison de l'Offre.

Engagement de conservation de Monsieur Brice Chambard, actionnaire de la société à hauteur de 99,76% du capital et des droits de vote : 360 jours suivant la date de règlement-livraison de l'Offre, à l'exception, le cas échéant, des cessions susceptibles d'intervenir au titre de l'exercice de la clause d'extension et au titre de l'exercice de l'option de surallocation.

## CALENDRIER INDICATIF

<b>5 mai 2021</b>	Approbation du Prospectus par l'AMF
<b>6 mai 2021</b>	Diffusion du communiqué de presse annonçant l'Offre et la mise à disposition du Prospectus Publication par Euronext de l'avis d'ouverture de l'Offre à Prix Ouvert Ouverture de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement global
<b>20 mai 2021</b>	Clôture de l'Offre à Prix Ouvert à 17 heures (souscriptions aux guichets) et à 20 heures (souscriptions par Internet)
<b>21 mai 2021</b>	Clôture du Placement global à 12 heures (heure de Paris) Fixation du prix de l'Offre Réalisation de la réorganisation Signature du contrat de placement Publication par Euronext de l'avis de résultat de l'Offre Diffusion du communiqué de presse indiquant le prix de l'Offre et le résultat de l'Offre
<b>25 mai 2021</b>	Règlement-livraison de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement global
<b>26 mai 2021</b>	Début des négociations des actions de la société sur Euronext Growth sur une ligne de cotation intitulée « Obiz » Début de la période de stabilisation éventuelle
<b>25 juin 2021</b>	Date limite d'exercice de l'option de surallocation Fin de la période de stabilisation éventuelle

## Résumé de la Note d'opération

Section 1 - Introduction		
1.1	<b>Nom et codes internationaux d'identification des valeurs mobilières</b> Libellé pour les actions : Obiz – Code ISIN : FR0014003711 – Code Mnémonique : ALBIZ	
1.2	<b>Identité et coordonnées de l'émetteur</b> Obiz, dont le siège social est situé : 41 quai Fulchiron, 69005 Lyon (la « Société ») Code LEI : 8945006PVZZBXoXGFN77	
1.3	<b>Identité et coordonnées de l'autorité compétente qui approuve le prospectus</b> Autorité des marchés financiers (AMF), 17, place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02	
1.4	<b>Date d'approbation du prospectus</b> 5 mai 2021	
1.5	<b>Avertissements</b> Ce résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. Toute décision d'investir dans les valeurs mobilières concernées doit être fondée sur un examen par l'investisseur du Prospectus dans son ensemble. L'investisseur peut perdre tout ou partie du capital investi. Si une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant est susceptible, en vertu du droit national, de devoir supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire. Une responsabilité civile n'incombe qu'aux personnes qui ont présenté le résumé, y compris sa traduction, mais seulement si, lorsqu'il est lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, le contenu du résumé est trompeur, inexact ou incohérent ou ne fournit pas les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces valeurs mobilières.	
Section 2 - Informations clés sur l'émetteur		
Point 2.1 - Emetteur des valeurs mobilières		
2.1.1	<b>Siège social / Forme juridique / LEI / Droit applicable / Pays d'origine</b> - Siège social : 41 quai Fulchiron, 69005 Lyon - Forme juridique : société anonyme à conseil d'administration - LEI : 8945006PVZZBXoXGFN77 - Droit applicable / Pays d'origine : droit français / France	
2.1.2	<b>Principales activités</b> Créée en 2010, Obiz est une entreprise spécialisée dans le développement de solutions de marketing relationnel innovantes et responsables qui permettent aux entreprises de fidéliser leurs clients ou collaborateurs à travers l'amélioration de leur bien-être et l'augmentation de leur pouvoir d'achat. Grâce à sa plateforme digitale propriétaire et son équipe de 35 experts, Obiz conçoit, déploie et pilote des programmes relationnels pour le compte de ses clients (grandes entreprises, associations, fédérations). Cette plateforme marketing est enrichie par l'animation en direct de boutiques e-commerce à travers lesquelles les bénéficiaires des programmes, mais aussi les adhérents de Comités d'entreprise ou d'associations, accèdent aux offres et réductions proposées par les partenaires commerciaux d'Obiz. Ces boutiques e-commerce intégrées au sein des programmes ou proposées sur un modèle d'abonnement au site d'achats groupés MesAchatsMoinsChers.com, permettent à Obiz d'optimiser l'expérience des bénéficiaires et de nourrir la connaissance des habitudes de consommation. Aujourd'hui, la société opère 34 programmes relationnels à destination de 7 millions de bénéficiaires ayant accès aux meilleurs offres promotionnelles négociées par Obiz auprès de son large réseau de 35 000 partenaires commerciaux, nationaux et locaux.	
2.1.3	<b>Principaux actionnaires</b> A la date du Prospectus, Brice Chambard détient directement 99,76 % du capital et des droits de vote de la Société. M. Chambard conservera le contrôle de la Société à l'issue de l'opération.	
2.1.4	<b>Identité du principal dirigeant</b> Brice Chambard, Président Directeur Général	
Point 2.2 - Informations financières clés concernant l'émetteur		
2.2.1	<b>Informations financières historiques</b> Les éléments financiers présentés ci-dessous sont issus des états comptables agrégés des trois sociétés préparés selon un référentiel ad hoc, audités et établis pour les besoins du Document d'enregistrement au titre des exercices clos les 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019.	
	<b>Compte de résultat en k€</b>	<b>31/12/2020</b>
		<b>31/12/2019</b>
	Chiffre d'affaires	15 377
	Autres produits d'exploitation	798
	<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>16 175</b>
	Achats de marchandises consommées	-12 543
	Autres achats et charges externes	-1 108
	Impôts, taxes et versements assimilés	-82
	Frais de personnel	-1 708
	Dotations aux amortissements et provisions	-544
		9 504
		676
		<b>10 179</b>
		-6 824
		-1 088
		-85
		-1 717
		-414



<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>-15 986</b>	<b>-10 129</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>189</b>	<b>50</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-57</b>	<b>-42</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>133</b>	<b>9</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-11</b>	<b>-1</b>
Impôts de la période	31	81
<b>BENEFICE OU PERTE DE L'EXERCICE</b>	<b>153</b>	<b>78</b>

	31/12/2020	31/12/2019
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>189</b>	<b>50</b>
<b>Éléments à réintégrer</b>		
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	519	338
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	15	19
Crédit d'impôt innovation (CII)	80	80
<b>EBITDA</b>	<b>803</b>	<b>488</b>

	31/12/2020	31/12/2019
<b>BILAN en K€</b>		
Actifs immobilisés	3 955	3 710
Actifs circulants	1 985	1 699
Disponibilités	379	168
<b>Total des actifs</b>	<b>6 320</b>	<b>5 577</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>983</b>	<b>830</b>
Dettes financières	3 288	2 233
Autres passifs	2 048	2 482
<b>Total des passifs</b>	<b>6 320</b>	<b>5 577</b>

Tableaux des flux de trésorerie en K€	31/12/2020	31/12/2019
Flux de trésorerie lié aux activités opérationnelles	35	840
Flux de trésorerie lié aux activités d'investissement	(787)	(1 748)
Flux de trésorerie lié aux activités de financement	1 055	1 027
<b>Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>303</b>	<b>119</b>

### Perspectives et objectifs financiers

Au cours des prochaines années, la Société entend mettre en œuvre la stratégie de croissance reposant sur (i) l'accroissement du nombre de programmes affinitaires, (ii) un développement dynamique à l'international, (iii) une augmentation du volume d'affaires sur la base de clients existants et (iv) l'élargissement de l'accès à la plateforme à de nouveaux profils de bénéficiaires.

Dans ce contexte, la Société prévoit de réaliser un chiffre d'affaires d'environ 21 millions d'euros et un EBITDA de l'ordre de 1 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021. L'EBITDA est défini par le résultat d'exploitation, excluant les dotations aux amortissements des immobilisations et incluant le crédit d'impôt innovation (CII).

### Objectifs de chiffre d'affaires et de rentabilité

A l'horizon 2025, la Société se fixe pour objectifs, hors croissance externe, l'atteinte d'un chiffre d'affaires d'au moins 50 M€ et d'un EBITDA d'au moins 8 M€ incluant le crédit d'impôt innovation de 80 k€.

La Société estime que son activité de programmes relationnels, qui intégrera également les versions payantes de son offre à destination des CSE ainsi les nouvelles offres B2C Only et Merciz (B2B), devrait représenter environ 25% du chiffre d'affaires en 2025 tandis que son activité de boutiques en ligne devrait représenter environ 75% du chiffre d'affaires en 2025.

L'amélioration progressive de la rentabilité de la Société d'ici à 2025 sera en premier lieu liée au développement de son activité de programmes relationnels, qui devraient représenter une part croissante dans le chiffre d'affaires et contribuer à hauteur d'environ 50% de l'EBITDA en 2025. La Société vise ainsi un doublement du nombre de programme relationnels en 5 ans, ainsi qu'une augmentation de la taille unitaire de ces programmes. Le développement de cette activité se traduira en outre par une meilleure absorption des coûts fixes de la plateforme.

L'activité e-commerce devrait contribuer à hauteur d'environ 25% de l'EBITDA en 2025. Outre l'augmentation du chiffre d'affaires généré par

	<p>les boutiques en ligne, la Société vise un total de 1.500 clients abonnés aux packs Medium et Premium de MAMC d'ici fin 2025, sur un marché estimé par la Société à 36.000 CE et 110.000 entreprises éligibles en France.</p> <p>Enfin, les nouvelles offres B2C Only et Merciz (B2B) en cours de lancement par la Société devraient représenter environ 25% de l'EBITDA en 2025. Cet objectif repose sur un objectif de 25.000 nouveaux clients à l'offre B2C Only fin 2025 et de 450 nouveaux clients B2B à l'offre Merciz, qui sera notamment proposée aux 35.000 partenaires d'Obiz.</p> <p>Ces objectifs reposent donc principalement sur la pérennisation des contrats en cours, avec le développement de fonctionnalités supplémentaires permettant de développer les revenus avec la base de clients existants (up-selling), complété par le lancement des nouveaux projets actuellement en cours de développement.</p>
<b>2.2.2</b>	<b>Informations pro forma</b> Sans objet.
<b>2.2.3</b>	<b>Réserves sur les informations financières historiques</b> Sans objet.

### Point 2.3 - Risques spécifiques à l'émetteur

<b>2.3.1</b>	Un investissement dans les titres de la Société comprend de nombreux risques et incertitudes liés aux activités du Groupe pouvant résulter en une perte partielle ou totale de leur investissement pour les investisseurs, notamment :		
	<b>Type de risques</b>	<b>Description</b>	<b>Impact</b>
	<b>Secteur d'activité</b>	Environnement concurrentiel	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	<b>Stratégie</b>	Adaptation à une forte croissance, au développement international et à la croissance externe	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
		Développement d'un réseau de franchise	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	<b>Activités &amp; produits</b>	Dépendance envers les clients	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	<b>Financiers</b>	Risques de liquidité et de taux	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	<b>Juridiques</b>	Traitement des données à caractère personnel	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
			<b>Gestion du risque</b>
			Savoir-faire et valeur ajoutée
			Recrutements et investissements
			Sélection et accompagnement
			Portefeuille client diversifié et fidélité des clients
			Contrôle et évaluation Absence de détention de titre financier et recours à des emprunts à taux fixe
			Respect de la réglementation en vigueur

## Section 3 - Informations clés sur les valeurs mobilières

### Point 3.1 - Principales caractéristiques des valeurs mobilières

<b>3.1.1</b>	<p><b>Nature, catégorie et numéro d'identification des actions offertes et/ou admises aux négociations</b></p> <p>Les titres de la Société dont l'inscription aux négociations sur Euronext Growth Paris (« <b>Euronext Growth</b> ») est demandée sont : l'ensemble des actions ordinaires composant le capital social de la Société, soit 3.111.360 actions ordinaires (sur la base du point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre), d'une valeur nominale de 0,05 euro chacune, intégralement souscrites, entièrement libérées et de même catégorie (les « <b>Actions Existantes</b> ») ; et</p> <p>un nombre maximum de 1.059.603 actions ordinaires nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public (correspondant, à titre indicatif, à un montant d'environ 8 millions d'euros, prime d'émission incluse, sur la base d'un Prix de l'Offre (tel que ce terme est défini ci-dessous) égal au point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre) (les « <b>Actions Nouvelles</b> »).</p> <p>Les actions ordinaires faisant l'objet de l'Offre (tel que ce terme est défini ci-dessous) correspondent à un nombre de 1.059.603 Actions Nouvelles et de 132.450 Actions Existantes cédées (correspondant, à titre indicatif, à un montant d'environ 1 million d'euros sur la base du point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre) par Madame Aude Riondel, en priorité, et Monsieur Brice Chambard (les « <b>Actionnaires Cédants</b> ») (les « <b>Actions Cédées Initiales</b> »), auxquelles pourrait s'ajouter un nombre maximum de 178.807 Actions Existantes cédées par Monsieur Brice Chambard (correspondant, à titre indicatif, à un montant d'environ 1,3 million d'euros sur la base du point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre) en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension (tel que ce terme est défini ci-dessous) (les « <b>Actions Cédées Complémentaires</b> »). En outre, en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation (tel que ce terme est défini ci-dessous), Monsieur Brice Chambard cédera un nombre maximum de 205.629 Actions Existantes (correspondant, à titre indicatif, à un montant d'environ 1,6 million d'euros sur la base du point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre) (les « <b>Actions Cédées Supplémentaires</b> ») (les Actions Cédées Initiales, les Actions Cédées Complémentaires et les Actions Cédées Supplémentaires sont désignées ensemble les « <b>Actions Cédées</b> »). Les Actions Nouvelles et les Actions Cédées sont définies ensemble comme les « <b>Actions Offertes</b> ». Il est précisé que l'Offre sera réalisée en priorité par souscription des Actions Nouvelles. Les Actions Cédées Initiales ne seront cédées dans le cadre de l'Offre qu'à l'issue de la souscription intégrale desdites Actions Nouvelles.</p> <p><b>Assimilation aux Actions Existantes</b> : les Actions Nouvelles seront toutes de même valeur nominale et de même catégorie que les Actions Existantes.</p> <p><b>Date de jouissance</b> : les Actions Nouvelles seront assimilables dès leur émission aux Actions Existantes. Elles porteront jouissance courante.</p>
<b>3.1.2</b>	<p><b>Devise d'émission / Dénomination</b></p> <p>- Devise : Euro</p> <p>- Libellé pour les actions : Obiz</p>

	- Mnémonique : ALBIZ	
<b>3.1.3</b>	<b>Nombre d'actions émises</b>	Un maximum de 1.059.603 Actions Nouvelles. Une fois émises, les Actions Nouvelles seront intégralement souscrites, entièrement libérées et de même catégorie que les Actions Existantes. A la date d'approbation du Prospectus, le capital de la Société s'élève à 155 568 euros et est divisé en 3 111 360 actions, de 0,05 euro de valeur nominale, entièrement souscrites et libérées et de même catégorie.
<b>3.1.4</b>	<b>Droits attachés aux actions</b>	(i) Droit à dividendes et un droit de participation aux bénéfices de la Société, (ii) droit de participer aux assemblées générales des actionnaires (iii) droit de vote, étant précisé qu'un droit de vote double sera attribué à toute action justifiant d'une inscription au nominatif pendant une durée continue de deux ans au nom du même actionnaire, (iv) droit préférentiel de souscription de titres de même catégorie, (v) droit de participation à tout excédent en cas de liquidation.
<b>3.1.5</b>	<b>Rang relatif des valeurs mobilières dans la structure du capital de l'émetteur en cas d'insolvabilité</b>	Sans objet.
<b>3.1.6</b>	<b>Restrictions au libre transfert des valeurs mobilières</b>	Sans objet.
<b>3.1.7</b>	<b>Politique en matière de dividendes</b>	Il n'est pas prévu d'initier une politique de versement de dividende à court ou moyen terme compte tenu du stade de développement de la Société afin de mobiliser les ressources disponibles au financement de son plan de développement.
<b>Point 3.2 - Lieu de négociation des valeurs mobilières</b>		
<b>3.2.1</b>	<b>Demande d'inscription à la négociation</b>	L'inscription des Actions Existantes et des Actions Nouvelles est demandée sur Euronext Growth Paris. Aucune autre demande d'admission aux négociations sur un marché réglementé ou sur un système multilatéral de négociation n'a été formulée par la Société.
<b>Point 3.3 – Garantie</b>		
<b>3.3.1</b>	Sans objet.	
<b>Point 3.4 - Principaux risques spécifiques aux valeurs mobilières</b>		
<b>3.4.1</b>	<b>Principaux risques propres aux valeurs mobilières</b>	
	<b>Intitulé du risque</b>	<b>Degré de criticité net</b>
	Le cours des actions de la Société est susceptible d'être affecté par une volatilité importante	Elevé
	Les actions de la Société n'ont jamais été négociées sur un marché financier et sont soumises aux fluctuations de marché. En outre, un marché liquide pourrait ne pas se développer ou perdurer	Elevé
	Le dirigeant fondateur détiendra un pourcentage important du capital et des droits de vote de la Société après l'inscription de ses actions aux négociations sur Euronext Growth et sera en mesure d'influencer significativement l'activité et la stratégie de la Société	Moyen
	La cession par le principal actionnaire de la Société d'un nombre important d'actions de la Société à l'issue de la période de conservation pourrait avoir un impact défavorable sur le prix de marché des actions de la Société	Faible
	L'insuffisance des souscriptions pourrait entraîner la réduction de l'augmentation de capital, voire l'annulation de l'Offre dans l'hypothèse où les souscriptions reçues n'atteindraient pas 75% du montant initialement prévu pour l'augmentation de capital réalisée dans le cadre de l'Offre	Faible
	L'Offre ne fera pas l'objet d'un contrat de garantie et la non-signature ou la résiliation du Contrat de Placement pourrait entraîner une annulation de l'Offre	Faible
<b>Section 4 - Informations clés sur l'offre au public de valeurs mobilières</b>		
<b>Point 4.1 - Conditions et calendrier de l'Offre</b>		
<b>4.1.1</b>	<b>Modalités et conditions de l'Offre</b>	
	<b>Structure de l'Offre</b>	
	Il est prévu que la diffusion des Actions Offertes soit réalisée dans le cadre d'une offre globale (l'« <b>Offre</b> »), comprenant : une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques (l'« <b>Offre à Prix Ouvert</b> » ou « <b>OPO</b> ») ; un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels (le « <b>Placement Global</b> ») comportant un placement privé en France et un placement privé international dans certains pays (à l'exception, notamment des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie et du Japon). Un minimum de 10% du nombre d'Actions Offertes dans le cadre de l'Offre (hors exercice éventuel de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation) sera offert dans le cadre de l'OPO. Il est rappelé que l'Offre sera réalisée en priorité par souscription des Actions Nouvelles. Les Actions Cédées Initiales ne seront cédées dans le cadre de l'Offre qu'à l'issue de la souscription intégrale desdites Actions Nouvelles.	
	<b>Clause d'Extension</b> : Monsieur Brice Chambard pourra, en fonction de l'importance de la demande et après consultation avec le Chef de File	

et Teneur de Livre (tel que ce terme est défini ci-dessous), décider de céder un nombre maximum d'Actions Cédées Complémentaires égal à 15% du nombre cumulé d'Actions Nouvelles et d'Actions Cédées Initiales, soit un maximum de 178.807 Actions Cédées Complémentaires (la « **Clause d'Extension** »).

**Option de Surallocation** Monsieur Brice Chambard consentira à Gilbert Dupont, une option permettant l'acquisition d'un nombre d'actions représentant un maximum de 15% du nombre cumulé d'Actions Cédées Complémentaires, d'Actions Cédées Initiales et d'Actions Nouvelles, soit un maximum de 205.629 Actions Cédées Supplémentaires (l'« **Option de Surallocation** »).

**Fourchette indicative de prix et méthodes de fixation du Prix de l'Offre** : Le prix des actions offertes dans le cadre de l'OPO sera égal au prix des actions offertes dans le cadre du Placement Global (le « **Prix de l'Offre** »). Le Prix de l'Offre pourrait se situer dans une fourchette arrêtée par le conseil d'administration de la Société le 3 mai 2021 comprise entre 6,42 et 8,68 euros par action. La fourchette pourra être modifiée à tout moment jusqu'au et y compris le jour prévu pour la fixation du Prix de l'Offre (inclus). Le Prix de l'Offre pourra être fixé en dehors de cette fourchette.

**Méthodes de fixation du Prix de l'Offre** : Le Prix de l'Offre sera fixé par le conseil d'administration le 21 mai 2021 selon le calendrier indicatif et résultera de la confrontation de l'offre des actions et des demandes émises par les investisseurs dans le cadre du Placement Global, selon la technique dite de « *construction du livre d'ordres* » telle que développée par les usages professionnels.

**Produit brut et produit net de l'Offre** : sur la base du point médian de la fourchette de prix, soit 7,55 € :

En M€	Emission à 75%*	Offre à 100%	Après Clause d'Extension et Option de Surallocation**
<b>Produit brut</b>	5,1	9,0	11,9
<b>Dépenses estimées</b>	0,7	0,8	1,0
<b>Produit net</b>	4,4	8,2	10,9

\* En cas de limitation de l'Offre à 75%, les montants sont calculés sur la base de la borne inférieure de la fourchette de prix, soit 6,42 euros.

\*\* Il est précisé que seul le produit net résultant de l'émission des Actions Nouvelles sera versé à la Société, le produit net des cessions évoquées ci-dessus revenant aux Actionnaires Cédants.

**Calendrier indicatif de l'opération**

5 mai 2021	Approbation du Prospectus par l'AMF
6 mai 2021	Diffusion du communiqué annonçant l'Offre et la mise à disposition du Prospectus
20 mai 2021	Publication par Euronext de l'avis d'ouverture de l'OPO / Ouverture de l'OPO et du Placement Global
21 mai 2021	Clôture de l'OPO à 17 heures (souscriptions aux guichets) et à 20 heures (souscriptions par Internet) Clôture du Placement Global à 12 heures (heure de Paris) / Fixation du Prix de l'Offre
	Réalisation de la Réorganisation
	Signature du Contrat de Placement
	Publication par Euronext de l'avis de résultat de l'Offre / Diffusion du communiqué indiquant le Prix de l'Offre et le résultat de l'Offre
25 mai 2021	Règlement-livraison de l'OPO et du Placement Global
26 mai 2021	Début des négociations des actions de la Société sur Euronext Growth sur une ligne de cotation intitulée « Obiz » / Début de la période de stabilisation éventuelle
25 juin 2021	Date limite d'exercice de l'option de surallocation / de la fin de la période de stabilisation éventuelle

**Engagements de souscription reçus** : DNCA, IM Hôtel et Gaussin se sont respectivement engagées à émettre des ordres d'un montant de 1.600.000 euros, de 400.000 euros et de 500.000 euros, soit un total de 2,5 millions d'euros L'engagement de souscription de DNCA pourrait toutefois être réduit de telle sorte que sa participation au capital de la Société représente un maximum de 4,9% à l'issue de l'Offre. Ces ordres ont vocation à être servis intégralement, sous réserve des règles usuelles d'allocations.

**Engagement d'abstention de la Société** : 180 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'Offre, sous réserve de certaines exceptions.

**Engagement de conservation :**

Monsieur Brice Chambard, actionnaire de la Société à hauteur de 99,76% du capital et des droits de vote, consentira au Chef de File et Teneur de Livre un engagement de conservation pour une période de 360 jours suivant la date de règlement-livraison de l'Offre, sous réserve de certaines exceptions usuelles.

**Garantie** : l'Offre ne fera pas l'objet d'un contrat de garantie.

**Actionnariat après l'Offre**

A l'issue de l'Offre, l'actionnariat de la Société ressortirait comme suit (sur la base du point médian de la fourchette de prix) :

Actionnaires	Détenion (hors exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation)		Détenion (après exercice intégral de la Clause d'Extension mais hors exercice de l'Option de Surallocation)		Détenion (après exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation)	
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre d'actions	% du capital	Nombre d'actions	% du capital
Brice Chambard	2.978.905	71,42%	2.800.098	67,13%	2.594.469	62,20%
Aude Riondel	-	-	-	-	-	-
Autres	5	0,0%	5	0,0%	5	0,0%
Public	1.192.053	28,58%	1.370.860	32,87%	1.576.489	37,80%
<b>Total</b>	<b>4.170.963</b>	<b>100,00%</b>	<b>4.170.963</b>	<b>100,00%</b>	<b>4.170.963</b>	<b>100,00%</b>

**4.1.2 Estimation des dépenses totales liées à l'émission**

Sur la base d'un prix d'Offre égal au point médian de la fourchette indicative de prix, les dépenses liées à l'Offre à la charge de la Société sont estimées à environ 0,8 million d'euros.

<p><b>4.1.3</b></p>	<p><b>Montant et pourcentage de la dilution résultant immédiatement de l'Offre</b></p> <p>L'incidence de l'Offre sur la participation dans le capital de la Société d'un actionnaire qui détiendrait à la date du Prospectus 1% du capital social de la Société et ne souscrivant pas à celle-ci (sur la base du nombre d'actions composant le capital de la Société à la date du Prospectus et du point médian de la fourchette indicative du Prix de l'Offre) serait la suivante :</p> <table border="1" data-bbox="165 427 1543 555"> <thead> <tr> <th></th> <th>Participation de l'actionnaire (en %)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Avant l'Offre</td> <td>1,00%</td> </tr> <tr> <td>Après l'Offre à 100%</td> <td>0,72%</td> </tr> <tr> <td>Après l'Offre à 75%</td> <td>0,80%</td> </tr> </tbody> </table>		Participation de l'actionnaire (en %)	Avant l'Offre	1,00%	Après l'Offre à 100%	0,72%	Après l'Offre à 75%	0,80%
	Participation de l'actionnaire (en %)								
Avant l'Offre	1,00%								
Après l'Offre à 100%	0,72%								
Après l'Offre à 75%	0,80%								
<p><b>4.1.4</b></p>	<p><b>Dépenses facturées à l'investisseur par l'émetteur</b></p> <p>Sans objet.</p>								
<p><b>Point 4.2 - Raison d'établissement de ce prospectus</b></p>									
<p><b>4.2.1</b></p>	<p><b>Raisons de l'Offre et utilisation prévue du produit de celle-ci</b></p> <p>La présente augmentation de capital a pour objectif de doter la Société des moyens financiers nécessaires pour la mise en œuvre de sa stratégie de croissance qui repose principalement sur (i) l'accroissement du nombre de programmes affinitaires, (ii) la poursuite du développement à l'international, (iii) l'augmentation du volume d'affaires sur la base des clients existants, et (iv) l'élargissement de l'accès à la plateforme à de nouveaux profils de bénéficiaires.</p> <p>La Société prévoit de procéder à des recrutements afin de renforcer en priorité ses équipes commerciales et marketing pour soutenir cette ambition.</p> <p>La Société entend également poursuivre sa stratégie opportuniste de développement par croissance externe, prioritairement dans le cadre de son développement à l'international. L'acquisition d'une société offrant des réductions et disposant d'un réseau de partenaires pourrait ainsi permettre d'accélérer l'implantation d'Obiz à l'étranger, tout en bénéficiant d'une base de clientèle installée. Il est toutefois précisé qu'à ce jour, la Société n'est pas partie à un accord visant à acquérir des titres d'une cible identifiée dans le cadre d'un projet de croissance externe.</p> <p>Le produit net estimé de l'émission des Actions Nouvelles s'élève à environ 7,2 millions d'euros en milieu de fourchette dont : environ 55% des fonds seront dédiés au développement organique de la Société sur ses nouveaux marchés de produits, essentiellement par le biais de recrutements lui permettant d'accélérer le rythme de développement de ses activités en France et à l'international, et d'investissements marketing pour assurer la promotion de ses nouvelles offres à destination de nouveaux profils de bénéficiaires ; et environ 45% des fonds seront consacrés à la poursuite des opérations de croissance externe, prioritairement dans le cadre de son développement international.</p> <p>Les fonds levés par la Société pourraient enfin être utilisés pour financer le remboursement par anticipation de certains de ses emprunts moyen-terme dans la limite d'un montant d'environ 0,85 million d'euros. Il est toutefois précisé que la Société n'envisage pas de remboursement en tout ou partie des PGE souscrits en 2020 et 2021.</p> <p>L'introduction en bourse de la Société pourra également donner une liquidité aux Actionnaires Cédants en cas d'exercice partiel ou total de la Clause d'Extension et/ou de l'Option de Surallocation. Il est rappelé que dans ce cas, seul les Actionnaires Cédants percevront le produit de l'offre des Actions Cédées.</p> <p>En cas de limitation de l'Offre à 75 % du montant envisagé et sur la base d'un prix d'Offre égal au bas de la fourchette de prix indicative, le produit net de l'émission des Actions Nouvelles s'établira à environ 4,4 millions d'euros. Dans cette hypothèse, sans remettre en cause ses objectifs 2025, la Société sera amenée à adapter sa stratégie en réduisant d'autant les sommes affectées à d'éventuelles opérations de croissance externe.</p>								
<p><b>4.2.2</b></p>	<p><b>Convention de prise ferme avec engagement ferme</b></p> <p>L'Offre fera l'objet d'un contrat de placement conclu entre Gilbert Dupont (le « <b>Chef de File et Teneur de Livre</b> ») et la Société (le « <b>Contrat de Placement</b> ») dont la signature devrait intervenir le jour de la fixation du Prix de l'Offre (soit selon le calendrier indicatif le 21 mai 2021). Dans l'hypothèse où le Contrat de Placement ne serait pas signé, l'opération d'introduction en bourse de la Société et l'Offre seraient annulées rétroactivement. Dans l'hypothèse où le Contrat de Placement serait signé puis résilié conformément à ses termes, l'opération d'introduction en bourse de la Société et l'Offre seraient annulées rétroactivement. Le Contrat de Placement ne constitue pas une garantie de bonne fin au sens de l'article L. 225-145 du Code de commerce.</p>								
<p><b>4.2.3</b></p>	<p><b>Intérêt, y compris intérêt conflictuel pouvant influencer sensiblement sur l'émission/l'Offre</b></p> <p>Le Chef de File et Teneur de Livre et/ou certains de ses affiliés ont rendu et/ou pourront rendre à l'avenir, divers services bancaires, financiers, d'investissements, commerciaux et autres à la Société, ses affiliés ou actionnaires ou à ses mandataires sociaux, dans le cadre desquels ils ont reçu ou pourront recevoir une rémunération.</p>								
<p><b>Point 4.3 - Qui est l'offreur de valeurs mobilières (si différent de l'émetteur) ?</b></p>									
<p><b>4.3.1</b></p>	<p>Les actions offertes dans le cadre de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation proviendront exclusivement de la cession d'Actions Existantes par Monsieur Brice Chambard.</p>								

## **Avertissements**

---

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une quelconque offre ou invitation à acquérir ou souscrire des titres, et ne fait pas partie d'une telle offre ou invitation, en France, au Royaume-Uni, aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie, au Japon ou dans tout autre pays. Aucune communication ou information concernant le présent communiqué de presse ou concernant le Groupe ne peut être publiée dans un pays ou une région nécessitant un enregistrement ou un agrément. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises. Une offre de valeurs mobilières en France ne serait ouverte qu'après approbation par l'Autorité des marchés financiers du prospectus correspondant.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « Règlement Prospectus »).

La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (« authorized person ») au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement (i) aux personnes situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel qu'amendé, (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel qu'amendé, ou (iv) à toute autre personne à laquelle le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Conduct Authority ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000.

Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes, souscrites ou vendues aux États-Unis en l'absence d'un enregistrement ou d'une exemption d'un tel enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933 tel que modifié (le « U.S. Securities Act »). Ce communiqué de presse ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis.

La diffusion du présent communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les informations contenues dans le présent communiqué de presse ne constituent pas une offre de valeurs mobilières au Canada, en Australie ou au Japon. Le présent communiqué de presse ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire du Canada, de l'Australie ou du Japon.

## **Déclarations prospectives**

---

Certaines informations contenues dans ce communiqué de presse sont des déclarations prospectives, et non des données historiques. Ces déclarations prospectives sont fondées sur des opinions, prévisions et hypothèses actuelles, en ce compris, de manière non-limitative, des hypothèses relatives à la stratégie actuelle et future du Groupe ainsi qu'à l'environnement dans lequel le Groupe évolue. Elles impliquent des risques connus ou inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient amener les résultats réels, performances ou réalisations, ou les résultats du secteur ou d'autres événements, à différer significativement de ceux décrits ou suggérés par ces déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes incluent ceux et celles figurant et détaillés dans le Chapitre 3 « Facteurs de risques » du Document d'enregistrement.

Ces déclarations prospectives sont données uniquement à la date du présent communiqué de presse et le Groupe décline expressément toute obligation ou engagement de publier des mises à jour ou corrections des déclarations prospectives incluses dans ce communiqué afin de refléter tout changement affectant les prévisions ou événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées. Les informations et déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performances futures et sont sujettes à divers risques et incertitudes, dont un grand nombre sont difficiles à prédire et échappent généralement au contrôle du Groupe. Les résultats réels pourraient significativement différer de ceux décrits, ou suggérés, ou projetés par les informations et déclarations prospectives.